

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/5026  
15 décembre 1961

ORIGINAL : FRANCAIS

TELEGRAMME EN DATE DU 15 DECEMBRE 1961 ADRESSE AU  
PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE DU CONGO (BRAZZAVILLE)

Les combats sanglants qui se déroulent au Katanga n'aboutissent qu'à des uines et des deuils sans nombre, et il n'est pas possible que l'Organisation des Nations Unies dont l'idéal est d'abord de maintenir la paix et de soulager les souffrances humaines se laisse entraîner dans cette action. Au surplus, il ne paraît pas qu'une épreuve de force puisse amener une solution valable quelle qu'elle doive être au problème katangais. Je vous demande donc une réunion immédiate du Conseil de sécurité en vue de décider un cessez-le-feu immédiat et pour que soit reconsidérée l'action de l'ONU en vue de restaurer la paix et la concorde au Congo (Léopoldville).

Très haute considération.

(Signé) Abbé Fulbert Youlou

